



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 juillet 2020

Délibération n°33-2020 : Élection de la vice-Présidente Relations académiques

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 ;

Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud, notamment l'article 33 ;

Considérant que la séance s'est tenue en visioconférence ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Élit, sur proposition de la Présidente de l'Université, par la voie d'un vote secret sous constat d'huissier, Catherine KERBRAT-RUELLAN en qualité de vice-Présidente Relations académiques.

Membres en exercice : 30
Membres présents : 23
Membres représentés : 5

Nombre de suffrages valablement exprimés : 24
Nombre de voix obtenues par la candidate :
- Oui : 20
- Non : 4

Vote blanc : 1
Abstentions : 2
Ne prend pas part au vote : 1

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe : Curriculum vitae de Catherine KERBRAT-RUELLAN.